

## Formation—Loi

à des emplois inexistant dans l'industrie automobile n'aurait absolument aucune valeur.

Il nous faut un programme économique qui encourage les syndicats et l'industrie et qui incite les Canadiens à travailler et à redonner à notre grand pays la place de choix qui lui revient parmi les pays industriels du monde.

**M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, nous continuons à débattre cette mesure législative en pleine crise économique. On nous avait fait espérer que le sommet de Versailles marquerait un nouveau départ pour la politique économique du Canada. Nous n'avons certes pas besoin d'un nouveau commencement du genre du dernier qui s'est soldé par l'effondrement de la stratégie des mégaprojets.

Aujourd'hui, nous étudions une mesure législative sur la formation professionnelle alors qu'il sévit au Canada le chômage le plus aigu depuis la grande crise. Je ne n'y vois rien que promette une solution au problème du chômage qui frappe 1.2 million de travailleurs d'après Statistique Canada, mais 1.9 million en termes réels. Ces chômeurs sont les victimes de la politique fiscale et monétaire du gouvernement qui juggle l'économie.

• (1550)

J'ai cherché en vain, monsieur l'Orateur, une note optimiste au sujet de la situation économique du Canada ces derniers mois. Je n'ai trouvé que le pessimisme inexorable dont le ministre des Finances (M. MacEachen) s'est fait l'écho en ces mots le 10 mai:

Nous ne sommes pas en mesure de donner une image optimiste de l'avenir immédiat. Les pays de l'OCDE connaîtront au cours des prochains mois une reprise tout au plus modérée et, dans l'ensemble, le chômage devrait même augmenter. Quant à l'inflation, si elle a diminué dans de nombreux pays dont le Canada, la baisse est beaucoup plus lente que nous ne l'aurions souhaité.

Passant aux excuses courantes que sont la conjoncture économique et les taux d'intérêt aux États-Unis, le ministre a ensuite fustigé les travailleurs canadiens qui refusent de «modérer leurs demandes salariales». Voilà la vieille rengaine qui sert d'excuse à une politique usée jusqu'à la corde. Souhaitons que le ministre s'aperçoive que le manque de confiance dans l'économie canadienne frappe lamentablement aussi sa personne.

Dans la même allocution, le ministre a déclaré ce qui suit:

Pour atténuer la rigueur du chômage aigu, nous prenons les mesures que dicte la conjoncture nationale particulière, mais nous nous rendons tous compte que la voie de la relance véritable doit inévitablement passer par une baisse de l'inflation.

Je suppose que le projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui est l'une de ces mesures, un expédient gouvernemental pour secourir l'armée des chômeurs. Nous qui assistons à cette lutte de compétences préférerions de beaucoup nous faire présenter une politique de création d'emplois. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) semble s'être beaucoup plus préoccupé de sauver le programme de travail partagé que de s'intéresser à la crise du chômage que nous traversons. Il n'y a pas si longtemps, un chef libéral, Lester Pearson, parlait avec optimisme d'un taux de chômage de 2 p. 100, le prétendu taux naturel de chômage chez les personnes qui ont laissé leur emploi et attendent d'en trouver un autre.

Depuis nous avons eu droit à toute une série d'expressions à la mode ou d'expressions vagues comme «taux de participation», «génération de l'explosion démographique»,

«chômage structurel». Cela veut tout simplement dire qu'on a carrément perdu de vue l'objectif du plein emploi.

Le gouvernement l'a admis dans l'étude ministérielle faite en 1980 par David Dodge et rendue publique par mon collègue le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow). Elle a révélé que le plein emploi n'était pas vraiment l'objectif officiel du gouvernement et que nous ne pouvions pas stabiliser les prix sans créer du chômage. Même si à l'époque nous avions un groupe d'étude parlementaire beaucoup plus visible qui devait conclure qu'il y avait plein emploi lorsque le taux de chômage atteignait 4 p. 100, la plupart de nous savent très bien que c'est le mémoire du ministre qui capte l'attention du ministre. Quant à Lester Pearson et ses 2 p. 100, ce n'est qu'un chapitre de l'histoire libérale qu'on a oublié.

Le gouvernement actuel ne vise pas du tout le plein emploi pour la génération d'après-guerre, ce qui nous rappelle trop bien la misère et les échecs de la grande dépression. Et pourtant, le seul objectif valable de tout gouvernement national est de trouver un emploi à tout Canadien qui veut et qui peut travailler. Dès qu'on perd cet objectif de vue, il faut le dire clairement non seulement aux chômeurs, mais aussi à tous les Canadiens sérieux qui s'en soucient et qui comprennent que le travail est une source de dignité et de valeur personnelle pour chaque membre de notre société.

Le groupe de travail parlementaire a fait quelques autres observations dignes d'intérêt. Il a insisté dans son rapport sur l'aspect factice de bien des programmes d'emploi et d'immigration, alors qu'on aurait dû viser à créer des emplois à long terme. Le groupe de travail a découvert que seulement 20 p. 100 des employeurs faisaient de la formation en cours d'emploi et que pour combler les pénuries de main-d'œuvre spécialisée il faudrait que les entreprises s'engagent à jouer un rôle beaucoup plus marqué. Malheureusement, tel que le ministre l'a exposé le programme national de formation tiendra compte surtout des questions signalées dans l'étude Dodge, au grand détriment des problèmes dont nous a saisis le groupe de travail dans son rapport. Nous nous retrouverons encore une fois dans une situation où il nous faudra adapter les compétences de la main-d'œuvre aux besoins du marché au moyen du bill C-115; mais ce projet de loi accomplit-il vraiment le peu qu'on attend de lui? Nous devrions l'examiner de près pour voir si c'est le cas.

Tout à l'heure, le député de Rosedale (M. Crombie) nous a rappelé la genèse de la formation professionnelle au Canada. Il s'en est brillamment tiré, mais il aurait dû ajouter que nous devons un bon nombre de nos problèmes actuels à cette loi sur la formation professionnelle. J'estime qu'on répétera les erreurs de cette loi. A titre d'exemple, des années durant, les prévisions du gouvernement en matière d'emploi ont dépendu étroitement de la volonté des employeurs de divulguer leurs besoins en main-d'œuvre. Voilà pourquoi le gouvernement ne disposait pas des renseignements exacts nécessaires à la planification d'un programme de formation. Cette loi n'a rien changé à la façon de procéder.

En deuxième lieu, le rapport Dodge recommandait que les programmes de formation soient conçus en fonction des emplois que pourraient procurer les mégaprojets énergétiques de l'Ouest, néanmoins ces projets ont échoué. Par conséquent, est-il sage que le gouvernement décide unilatéralement que le programme de formation nationale repose sur une stratégie